

Conditions générales de vente PARX France

SOCIETE PARX France

SASU au capital de 37 000 euros

Siège : 43 rue Beaubourg 75003 PARIS

RCS PARIS : B 504 392 663

La Société PARX France est heureuse de vous accueillir sur son site. L'ensemble de ce site est soumis à la réglementation française et communautaire. Conformément à l'article 1369-1 du Code Civil, il est précisé que les présentes conditions générales sont rédigées en langue française, seule langue applicable aux présentes conditions générales.

L'utilisation du service à compter du premier chargement emporte l'adhésion de l'utilisateur sans réserves aux présentes conditions générales de ventes, ainsi qu'à leurs modifications ultérieures ou mises à jour, ce que l'utilisateur accepte expressément.

1. Modalités de commande du boîtier PIAF

Le boîtier s'achète dans des points de vente bien répertoriés et autorisés par les Villes utilisant le service « LE PIAF ».

L'utilisateur devra se renseigner sur notre site pour avoir les adresses dans chaque ville ou auprès de la ville ou du prestataire dans votre ville. L'utilisateur recevra son boîtier des services compétents, accompagné d'une notice d'utilisation et d'un câble USB pour la connexion à internet.

Une fois acheté, le boîtier n'est pas repris, sauf accord et conditions particulières de la ville (se renseigner auprès de votre point de vente).

Seules les personnes âgées de 18 ans, disposant de la capacité juridique et résidant en France métropolitaine sont admises à passer une commande de boîtier PIAF.

Ce boîtier est garanti 2 (DEUX ANS) à compter du premier chargement. Une extension de garantie est possible aux conditions suivantes :

Garantie 2 ans: standard

Garantie 3 ans : 3€

Garantie 5 ans : 6€

Garantie 7 ans : 7,5€

Pour être valable, l'extension de garantie doit être souscrite au plus tard 1 mois après la date du premier rechargement en se rendant sur le lieu d'achat du boîtier PIAF.

En cas de dysfonctionnement, l'utilisateur pourra le rapporter dans son emballage d'origine dans l'un des points de vente autorisés par la Ville pour un échange standard.

2. Conditions tarifaires et avantages

Le prix du boîtier est fixé par la ville ou le prestataire dans votre ville. Ces conditions tarifaires relèvent de la compétence exclusive des municipalités concernées et l'utilisateur ne pourra en toute hypothèse se retourner contre PARX France à ce sujet.

Il est en outre rappelé que les tarifs de stationnement sont spécifiques à chaque ville et que le boîtier n'est utilisable que sur le territoire de la ville dans laquelle il a été acquis.

Le Client acquitte le prix du stationnement en proportion de la durée de stationnement à la minute.

3. Décharge de responsabilité sur l'utilisation du boîtier

La société PARX France ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de verbalisation de l'utilisateur. En particulier, la société PARX France attire l'attention de l'utilisateur sur des utilisations incorrectes du boîtier PIAF donnant lieu à une contravention :

- L'utilisateur utilise le boîtier dans une ville où le service PIAF n'est pas autorisé ou dans une mauvaise ville (ex : boîtier acheté à Reims utilisé à Montpellier)
- L'utilisateur n'a pas assez de crédit sur le boîtier pour payer son stationnement
- L'utilisateur choisit le mauvais tarif ou la mauvaise zone

L'utilisateur démarre un stationnement avec un boîtier dont la batterie est déchargée (symbole « pile » allumé sur le boîtier)

En cas de verbalisation

En connectant son boîtier, l'utilisateur peut imprimer sur www.monpiaf.fr son relevé de stationnement pour contester une amende dont il considère qu'elle n'est pas justifiée. L'utilisateur peut aussi contacter le service client PARX au 0811 620 039

(prix d'un appel local) pour obtenir son relevé de stationnement.

4. Modalité d'utilisation du service PIAF

Le service est constitué d'un boîtier utilisateur rechargeable avec du crédit de stationnement.

Ce service est uniquement opérationnel pour le stationnement dans la ville choisie par l'utilisateur

Le boîtier est rechargeable sur Internet sur le site www.monpiaf.fr ou sur des bornes de rechargement installées dans les mairies, et/ou chez certains prestataires ou commerçants selon les villes. La liste des points de rechargement dans votre ville est disponible sur le site www.monpiaf.fr. Le boîtier est livré avec un câble USB pour la connexion à Internet. La disponibilité de ces points de rechargement est du choix de la Ville dans laquelle le service est proposé. En particulier, la possibilité de recharger son boîtier sur Internet relève exclusivement d'une décision de la Ville. La société PARX France ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée dans le cas où le rechargement par Internet ne serait pas disponible dans votre ville.

La Société PARX France rappelle que la mise à jour régulière du boîtier sur le site www.monpiaf.fr est nécessaire au bon fonctionnement du service proposé.

L'utilisateur est donc invité à se rendre régulièrement sur le site www.monpiaf.fr afin de procéder à ces mises à jour.

Les mises à jour disponibles seront obligatoirement proposées à l'utilisateur lors du rechargement de son compte.

La responsabilité de PARX France ne pourra être retenue en cas d'erreur, de panne ou de litige résultant de l'absence ou de retard de mises à jour par l'utilisateur

Les paiements pour le rechargement de votre boîtier PIAF, que ce soit sur les bornes de rechargement ou par Internet, sont encaissés par votre ville. Les unités achetées sont stockées sur votre boîtier après validation du paiement.

L'utilisateur garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte de paiement fournie pour le paiement de sa commande et que cette carte donne accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de l'utilisation du service PIAF.

En procédant au premier chargement, l'utilisateur déclare accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente.

Les cartes de paiement acceptées à ce jour sont : CB, Visa, MasterCard et American Express.

Conformément à la réglementation en vigueur et pour assurer la sécurité et la confidentialité de leurs informations, le site www.monpiaf.fr ne mémorise pas les détails bancaires de ses clients. Il appartient ainsi à l'utilisateur d'enregistrer et d'imprimer son certificat de paiement s'il souhaite conserver ses détails bancaires relatifs à sa transaction.

5. Disponibilité du service

Le service est utilisable uniquement dans les villes qui ont adopté le service PIAF. La liste des villes est disponible sur notre site Internet www.monpiaf.fr. Une communication spécifique est faite au niveau de chaque ville pour informer les administrés de la disponibilité du service dans leur ville et des conditions tarifaires.

6. Compte utilisateur

Aucune donnée personnelle n'est conservée par le service de rechargement du site www.monpiaf.fr.

Les seules données conservées par le site sont le numéro de série du boîtier, l'historique de rechargement du boîtier et l'historique du parking du boîtier. Ces données sont conservées pour assurer le bon fonctionnement du service et justifier les flux financiers auprès du Trésorier Payeur Général des villes utilisant le PIAF.

Le site propose aux utilisateurs qui le souhaitent d'enregistrer leur adresse email pour recevoir une newsletter. Dans ce cas, les adresses emails sont mémorisées (sans lien avec le numéro de série du boîtier PIAF). L'utilisateur dispose du droit de modification et suppression de son adresse email, en accord avec la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée. La société PARX France accèdera à une modification ou suppression sur simple demande par email.

7. Vol ou perte du boîtier

En cas de perte ou de vol du boîtier, l'utilisateur pourra se rendre dans tout point de vente répertorié dans la Ville de l'utilisateur ou appeler le service client pour déclarer le vol ou la perte du boîtier.

Pour obtenir la remise du nouveau boîtier, l'utilisateur devra remettre le récépissé de déclaration de perte ou de vol auprès des services de police.

La Société PARX France, après réception de ce document, bloquera l'ancien boîtier et recrédera l'utilisateur de la totalité du dernier montant de crédit rechargé.

Toute déclaration frauduleuse donnera lieu à poursuite de la part de PARX France et interruption immédiate du service.

8. Propriété intellectuelle et droits voisins

Le site de la Société PARX FRANCE et tous les éléments qui le constituent, notamment les différents contenus (photos, textes, présentations, dénominations, titres, marques, dessins et modèles...) et les logiciels rattachés, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et des droits voisins réservés aux seuls titulaires de ces droits.

En conséquence, toute utilisation, reproduction, représentation ou diffusion partielle ou totale de ces éléments est strictement interdite à l'exception notamment des reproductions sans modification ni altération faites à des fins de copie personnelle et privée conformément à l'article L.122-5 2° du code de la propriété intellectuelle.

9. Environnement

Nous vous rappelons que vous ne devez pas vous débarrasser des déchets d'équipements électriques et électroniques avec les déchets municipaux non triés. En effet ces équipements contiennent des substances dangereuses ayant des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine.

Pour votre information, il existe des systèmes de reprise des déchets électriques et électroniques assurés par les collectivités locales.

En application du décret 2005-829 du 25 juillet 2005, lors de l'achat d'un équipement électrique ou électronique, une contribution environnementale visant à financer le recyclage de ces équipements est acquittée par le client. Le montant de cette contribution environnementale est indiquée clairement pour chaque produit concerné.

10. Service Clients - Relations clients - Service après-vente

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser du lundi au vendredi, de 10h à 17h au service Relations Clients de la société PARX FRANCE

- adresse postale : PARX – 43 rue Beaubourg – 75003 Paris
- téléphone (Centre d'appel / tarif local) : 0811 620 039
- télécopie : 01 42 77 81 40
- courriel : sav@monpiaf.fr ou via le site www.monpiaf.fr (Rubrique « Contact »)
- site internet : www.monpiaf.fr

11. Sécurisation

Le paiement sur le site www.monpiaf.fr fait l'objet d'un des systèmes de sécurisation les plus performants à l'heure actuelle. Il a non seulement adopté le procédé de cryptage SSL (Secure Socket Layer) mais également renforcé l'ensemble des procédés de brouillage et de cryptage afin de protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement. Le site www.monpiaf.fr n'a jamais accès aux informations confidentielles relatives au moyen de paiement. C'est pourquoi les coordonnées bancaires du client lui sont demandées à chaque nouveau chargement. En effet, seule la banque en charge de la transaction bancaire dispose des informations confidentielles (numéro de carte, date de validité) qui sont inaccessibles par un tiers.

12. Responsabilité

Malgré tous les soins apportés pour la constitution et la mise à jour de ce site, des erreurs, inexactitudes ou omissions peuvent subsister ainsi que des problèmes de connexion au site ou d'interruption dans la connexion.

La Société PARX FRANCE décline toute responsabilité quant aux dommages directs ou indirects qui pourraient en résulter.

Par les liens hypertexte, vous avez la possibilité de consulter d'autres sites : la Société PARX FRANCE ne peut être tenue pour responsable des contenus des sites auxquels ils renvoient et sur lesquels elle n'a aucun contrôle.

13. Loi applicable et compétence judiciaire

Toute commande passée via le site www.monpiaf.fr est soumise à la loi française. En cas de litige, seuls les tribunaux français seront compétents.